

EXTRAITS DU RITUEL DE L'EUCHARISTIE EN DEHORS DE LA MESSE

Voici, extrait du Rituel de l'Eucharistie en dehors de la messe, le début du chapitre III (« Les différentes formes de culte à rendre à l'eucharistie»). L'introduction explique le culte rendu au Christ présent dans l'eucharistie et la première partie du chapitre traite de l'exposition du Saint Sacrement (Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe, AELF, 2^{ème} édition, 1996, p. 68-74).

LE CULTE EUCHARISTIQUE

79 Puisque le sacrifice eucharistique est la source et le sommet de toute la vie chrétienne, on recommande vivement la dévotion, aussi bien privée que publique, envers la sainte eucharistie, même en dehors de la messe, selon les normes fixées par l'autorité légitime. Ces pieux exercices doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques et de façon à s'harmoniser avec la liturgie, à en découler d'une certaine manière, et à y introduire le peuple.

80 Lorsque les fidèles adorent le Christ présent dans le sacrement, ils doivent se rappeler que cette présence dérive du sacrifice et tend à la communion sacramentelle en même temps que spirituelle.

La piété, qui pousse les fidèles à pratiquer l'adoration de la sainte eucharistie, les attire à participer plus profondément au mystère pascal, et à répondre avec reconnaissance au don du Christ qui, par son humanité, ne cesse de répandre la vie divine dans les membres de son Corps, En s'attardant auprès du Christ Seigneur, ils jouissent de son intime familiarité, et, devant lui, ils épanchent leurs coeurs pour eux-mêmes et pour tous les leurs, ils prient pour la paix et le salut du monde. En offrant leur vie entière au Père avec le Christ dans le Saint-Esprit, ils puisent dans cet admirable échange un accroissement de leur foi, de leur espérance, et de leur charité. Ils entretiennent donc ainsi les bonnes dispositions qui leur permettent d'avoir toute la dévotion voulue pour célébrer le mémorial du Seigneur et recevoir fréquemment ce pain que le Père nous donne.

Les fidèles s'appliqueront donc à rendre un culte au Christ Seigneur dans le sacrement selon leur état de vie. Sur ce point, les pasteurs doivent les guider par leur exemple et les exhorteront par leur parole.

81 Ils se rappelleront en outre que, par cette prière devant le Christ Seigneur présent dans le sacrement, ils prolongent l'union obtenue avec lui dans la communion et renouvellent cet engagement qui les pousse à pratiquer par toute leur vie ce que la célébration de l'eucharistie leur a fait saisir par la foi et le sacrement. Ils s'efforceront donc de passer toute leur vie dans la joie, soutenus par cette nourriture venue du ciel, en participant à la mort et à la résurrection du Seigneur. Que chacun donc s'empresse d'accomplir de bonnes oeuvres et de plaire à Dieu, en se donnant pour tâche d'imprégner le monde d'esprit chrétien et de devenir le témoin du Christ en toute circonstance, au coeur même de la communauté humaine.

L'EXPOSITION DE L'EUCHARISTIE

NOTES PASTORALES

1. Relation de l'exposition avec la messe

82 L'exposition de la sainte eucharistie, soit avec le ciboire, soit avec l'ostensoir, amène à y reconnaître la présence du Christ, et invite à une communion de coeur avec lui, qui atteint son sommet dans la communion sacramentelle. C'est pourquoi elle favorise très bien le culte en esprit et en vérité qui lui est dû.

On veillera à ce que, dans ces expositions, le culte rendu au Saint-Sacrement apparaisse clairement dans la relation qui l'unit à la messe. Dans l'agencement de l'exposition, on évitera avec soin tout ce qui pourrait voiler de quelque façon le désir du Christ qui a institué l'eucharistie avant tout pour être à notre portée comme notre nourriture, notre remède et notre réconfort.

83 Tant que dure l'exposition du Saint-Sacrement, il est interdit de célébrer la messe dans la même nef de l'église ou le même oratoire. En effet, outre les motifs présentés au n. 6, la célébration du mystère eucharistique inclut de la façon la plus parfaite cette communion intérieure à laquelle l'exposition veut amener les fidèles. Si l'exposition du Saint-Sacrement se prolonge pendant un jour ou pendant plusieurs jours successifs, on doit l'interrompre pendant l'exposition de la messe, sauf si la messe se célébrait dans une chapelle séparée de la nef de l'exposition où quelques fidèles au moins demeureraient en adoration.

II. De quelques points à observer

84 En présence du Saint-Sacrement, qu'il soit conservé dans le tabernacle ou exposé à l'adoration publique, on ne fait la génuflexion que d'un seul genou.

85 Dans l'exposition du Saint-Sacrement faite avec l'ostensoir, on allume autant de cierges que pour la messe (c'est-à-dire au moins deux, ou quatre ou six) et l'on emploie l'encens là où c'est l'usage. Dans l'exposition avec le ciboire, on allume au moins deux cierges, et l'on peut employer l'encens.

L'exposition prolongée

86 Dans les églises ou oratoires où l'on conserve l'eucharistie, il est recommandé de faire chaque année une exposition solennelle du Saint-Sacrement, prolongée pendant un certain temps, même si elle n'est pas strictement continue, pour que la communauté locale médite et adore ce mystère plus longuement. Toutefois, on ne fera d'exposition de cette sorte que si l'on prévoit une affluence convenable des fidèles.

87 Pour une nécessité grave et générale, l'ordinaire du lieu peut prescrire une supplication devant le Saint-Sacrement exposé, prolongée pendant un temps assez long, dans les églises les plus fréquentées des fidèles.

88 Lorsque, par manque d'adorateurs, l'exposition ne peut se faire sans interruption, il est permis de reposer le Saint-Sacrement dans le tabernacle, à des heures décidées à l'avance et communiquées au public, mais pas plus de deux fois par jour, par exemple vers midi et pour la durée de la nuit. Cette reposition peut se faire très simplement le prêtre ou le diacre, revêtu de l'aube ou du surplis sur l'habit long, et de l'étole, après une brève adoration et une prière faite avec les fidèles, repose le Saint-Sacrement dans le tabernacle. De la même manière, au moment prévu, on fait à nouveau l'exposition.

L'exposition brève

89 Les expositions brèves du Saint-Sacrement seront organisées de telle sorte qu'avant la bénédiction avec le Saint-Sacrement, on accorde un temps convenable pour des lectures de la parole de Dieu, des cantiques, des prières, et une oraison prolongée quelque temps en silence. L'exposition qu'on ferait uniquement pour donner la bénédiction est interdite.

L'adoration dans les communautés religieuses

90 On recommande vivement aux communautés religieuses et autres groupements de piété qui, selon leurs constitutions ou les normes de leur institut, pratiquent l'adoration eucharistique perpétuelle ou prolongée assez longuement, de le faire dans l'esprit de la liturgie. Lorsque l'adoration devant le Christ Seigneur se fera avec la participation de toute la communauté, elle comportera des lectures bibliques, du chant, un silence sacré, afin de favoriser plus efficacement la vie spirituelle de cette communauté. C'est ainsi que l'esprit d'unité et de fraternité, signifié et réalisé par l'eucharistie, progressera parmi les membres de la maison religieuse en question, et que le culte dû au sacrement s'exercera sous une forme plus noble.

On veillera aussi à conserver cette forme d'adoration, digne d'éloge, où les membres de la communauté se succèdent un par un, ou deux par deux. En effet, sous cette forme aussi, selon la règle de l'institut

approuvée par l'Église, ils adorent et prient le Christ Seigneur dans le sacrement au nom de toute la communauté et de toute l'Église.

III. Le ministre de l'exposition eucharistique

91 Le ministre ordinaire de l'exposition du Saint-Sacrement est le prêtre ou le diacre qui, à la fin de l'adoration, avant la reposition, bénit le peuple avec le sacrement.

En cas d'absence ou d'empêchement légitime de la part du prêtre ou du diacre, peuvent exposer publiquement la sainte eucharistie à l'adoration des fidèles et ensuite la reposer un acolyte institué, ou un autre ministre extraordinaire de la sainte communion, ou quelqu'un d'autre député par l'ordinaire du lieu.

92 Tous ces ministres peuvent faire l'exposition en ouvrant le tabernacle ou même, si c'est opportun, en posant le ciboire sur l'autel ou en mettant l'hostie dans l'ostensoir. Cependant il ne leur est pas permis de donner a bénédiction avec le Saint-Sacrement.

Le ministre, s'il est prêtre ou diacre, revêtira l'aube, ou le surplis sur l'habit long, et mettra l'étole blanche. Les autres ministres prendront le vêtement liturgique traditionnel dans leur région ou leur communauté, ou bien un vêtement qui ne soit pas inconvenant pour ce ministère.

Pour donner la bénédiction à la fin de l'adoration, quand l'exposition est faite avec l'ostensoir, le prêtre et le diacre prendront en outre la chape et le voile huméral de couleur blanche; si c'est avec le ciboire, ils pourront prendre le voile huméral. On peut, là où c'est l'usage, se contenter de l'aube et de l'étole blanche.

L'EXPOSITION ET LA BÉNÉDICTION EUCHARISTIQUES

L'exposition du Saint-Sacrement

93 Lorsque le peuple est rassemblé, le ministre se rend à l'autel. Pendant ce temps, là où c'est opportun, l'assemblée chante un chant.

Si le Saint-Sacrement n'est pas conservé à l'autel où se fait l'exposition, le ministre prend le voile huméral, accompagné par des servants ou des fidèles portant des cierges allumés, il transporte le Saint-Sacrement du lieu de la réserve à l'autel.

Le ciboire ou l'ostensoir sera posé sur la table de l'autel recouverte d'une nappe (cf. n. 82h). Si l'exposition se prolonge pendant un temps assez long et se fait avec l'ostensoir, on peut (si c'est utile pour les fidèles) employer un trône placé plus haut; mais on évitera qu'il soit trop élevé ou trop éloigné par rapport à l'autel.

Lorsqu'il a fait l'exposition, et si c'est avec l'ostensoir, le ministre encense le Saint-Sacrement. Ensuite, si l'adoration se prolonge un certain temps, il peut se retirer.

(Pour la chape, le voile huméral, les cierges, l'encensement, on tiendra compte des usages locaux.)

94 Si l'exposition est solennelle ou prolongée, l'hostie qui doit être proposée à l'adoration sera consacrée à la messe qui précède immédiatement et sera placée dans l'ostensoir après la communion. La messe se terminera par la prière après la communion, en omettant les rites de la conclusion.

Avant de se retirer, le prêtre, selon l'opportunité, placera éventuellement le sacrement sur le trône et l'encensera.

L'adoration du Saint-Sacrement

95 Pendant que le Saint-Sacrement demeure exposé, on organisera les prières, les chants, les lectures de telle sorte que les fidèles, appliqués à la prière, ne s'occupent que du Christ Seigneur.

Pour alimenter la prière profonde, on emploiera des lectures tirées de la Sainte Écriture (cf. chap. IV) et accompagnées d'une homélie ou de brèves exhortations, qui engagent à une meilleure appréciation du mystère eucharistique. Il convient aussi que les fidèles répondent par le chant à la parole de Dieu. Il est bon que l'on garde un silence sacré.

96 Devant le Saint-Sacrement longuement exposé, on peut encore célébrer une partie, en particulier une heure principale, de la liturgie des Heures. Celle-ci, en effet, étend aux diverses heures du jour les louanges et actions de grâce qui sont offertes à Dieu dans la célébration de l'eucharistie; les supplications de l'Église sont adressées au Christ et par lui au Père, au nom du monde entier.

La bénédiction du Saint-Sacrement

97 Vers la fin de l'adoration, le prêtre ou le diacre se rend à l'autel, fait la gémflexion et demeure à genoux pendant que l'on chante un hymne ou un autre chant eucharistique". Pendant ce temps, le ministre agenouillé encense le Saint-Sacrement quand l'exposition a été faite avec l'ostensoir.

98 Puis il se lève et dit l'une des prières suivantes

1

Seigneur Jésus Christ, dans cet admirable sacrement, tu nous a laissé le mémorial de ta passion; Donne-nous de vénérer d'un si grand amour le mystère de ton corps et de ton sang, pour que nous puissions recueillir sans cesse le fruit de ta rédemption.

Toi qui règnes pour les siècles des siècles.

R/ Amen.

2

Dieu notre père, nous croyons et nous affirmons que ton Fils, Jésus, né pour nous de la Vierge Marie, mis en croix pour nous, est présent dans le sacrement de l'eucharistie;

Fais-nous trouver à cette source divine notre salut pour toujours.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

3

Accorde-nous, Seigneur notre Dieu, de célébrer comme il convient l'Agneau immolé pour nous, présent dans l'obscurité de ce mystère;

Nous pourrons alors le contempler quand il dévoilera sa gloire.

Lui qui règne avec toi pour les siècles des siècles.

4

Toi qui nous as donné, Seigneur, le vrai pain du ciel, accorde-nous de trouver dans cet aliment la force de

ton Esprit, pour vivre en toi dès maintenant, et pour ressusciter dans la gloire au dernier jour.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

5

Que la foi nous éclaire, Seigneur, et que l'amour nous brûle,
afin que nous puissions adorer en esprit et en vérité celui que nous reconnaissons dans ce sacrement
comme notre Seigneur et notre Dieu.
Lui qui règne avec toi pour les siècles des siècles.

6

Que le sacrement de l'eucharistie, Seigneur, où tu veux bien refaire nos forces emplisse nos coeurs de
ton amour, et nous fasse désirer les richesses du Royaume.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

7

Dieu qui as racheté tous les hommes par le mystère pascal du Christ, protège en nous l'oeuvre de ton
amour
Que nous puissions célébrer le mystère de notre salut de manière à en recueillir tous les fruits.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

99 Après avoir dit l'oraison, le prêtre ou le diacre reçoit le voile huméral, puis il fait la gèneuflexion, prend
l'ostensoir ou le ciboire et fait sur le peuple le signe de croix sans rien dire.

La reposition

100 La bénédiction achevée, le prêtre ou le diacre qui l'a donnée, ou un autre prêtre ou diacre, dépose le
sacrement dans le tabernacle et fait la gèneuflexion, tandis que le peuple chante, selon l'opportunité", et
enfin il se retire.